

INFORMATION DES FAMILLES
CALENDRIER PREVISIONNEL D'ADMISSION EN 2nde SECTION INTERNATIONALE
Session 2026

Retrouvez toutes les informations sur le site de la DSDEN 06
<https://www.ac-nice.fr/sections-internationales-au-lycee>

Dates	Nature des opérations
A partir du lundi 1 ^{er} décembre 2025	Le dossier peut être téléchargé sur les sites internet des lycées concernés et sur le site de la DSDEN 06
Vendredi 13 février 2026	Date limite de dépôt du dossier de candidature renseigné auprès du lycée recruteur : recrutement.liv@ac-nice.fr (Lycée international de Valbonne) recrutement.si.massena@ac-nice.fr (Lycée Masséna)
<i>Vacances scolaires du samedi 14 février au dimanche 1^{er} mars 2026</i>	
<i>Se renseigner auprès de Masséna</i> Mardi 6 janvier 2026 à 18h	Réunions d'information des familles Journée portes ouvertes au lycée Masséna Webinaire du lycée international de Valbonne
<i>Vacances scolaires du samedi 11 avril au dimanche 26 avril 2026 inclus</i>	
LYCEE INTERNATIONAL DE VALBONNE (4 centres d'examen pour l'écrit, 1 pour l'oral)	
Mercredi 29 avril 2026 matin	- épreuves écrites allemand, anglais, italien, espagnol, chinois et russe au Lycée International de Valbonne (élèves 3 ^{ème} SI du CIV, non issus de SI, venant de l'enseignement privé hors-contrat et de l'étranger hors AEFÉ) et dans les établissements d'origine pour les élèves 3^{ème} SI de César, Niki et l'Eganaude - épreuves écrites de français et de mathématiques pour les élèves venant de l'enseignement privé hors contrat et de l'étranger (hors AEFÉ) au Lycée International de Valbonne
Mercredi 29 avril 2026 après-midi	- épreuves orales pour la première vague d'élèves (dont ceux non issus de SI, venant de l'enseignement privé hors contrat et de l'étranger - hors AEFÉ) au Lycée International de Valbonne
Mercredi 6 mai 2026 après-midi	- épreuves orales pour la deuxième vague d'élèves au Lycée International de Valbonne
LYCEE MASSENA (les épreuves écrites et orales ont lieu sur place)	
Mercredi 29 avril 2026 à 14h	épreuves écrites arabe et portugais + épreuves écrites de français et de mathématiques pour les élèves venant de l'enseignement privé hors contrat et de l'étranger (hors AEFÉ)
Jeudi 7 mai 2026 à partir de 13h	épreuves orales arabe et portugais
Début mai 2026 (la date exacte sera communiquée ultérieurement) *	Ouverture du service en ligne affectation (SLA), accessible aux familles via le portail Scolarité Services. Saisie des vœux par les familles des élèves du public et du privé sous-contrat, dont vœux soumis à commission délocalisée. Les familles des élèves venant de l'enseignement privé hors contrat ou de l'étranger (hors réseau AEFÉ) remplissent une fiche de recueil de vœux et l'adressent à la DSDEN.
Fin mai 2026 (la date exacte sera communiquée ultérieurement) *	Fermeture du service en ligne affectation (SLA)
Fin juin 2026 (la date exacte sera communiquée ultérieurement)	Notification d'affectation AFFELNET LYCEE
Fin juin 2026 (après réception des notifications d'affectation)	Formalités d'inscription auprès des établissements, dans le délai imparti, le cas échéant via le service en ligne Inscription (SLI), accessible aux familles par le portail Scolarité Services. Les places disponibles après désistement sont attribuées directement par les établissements aux élèves admis sur liste complémentaire

* aucune candidature ne peut être prise en compte en dehors de ces dates.

INFORMATION DES FAMILLES
CALENDRIER PREVISIONNEL D'ADMISSION EN CLASSE DE PREMIERE SECTION INTERNATIONALE
Rentrée 2026

Les niveaux première et terminale ne font pas l'objet d'une session annuelle d'admission en section internationale lycée.

Quelques admissions peuvent être prononcées, dans la limite des places disponibles en première, suite au départ d'élèves des sections internationales des lycées publics des Alpes-Maritimes.

Il n'est pas possible d'intégrer une section internationale au niveau terminale car la scolarité est obligatoire en première SI et en terminale SI pour pouvoir se présenter à l'option internationale du baccalauréat.

Conditions de candidature :

- élèves arrivant dans l'académie de Nice
- en priorité issus d'une section internationale reconnue par le ministère de l'Éducation nationale (y compris celle du réseau AEFÉ) ou exceptionnellement justifiant des **compétences linguistiques et scolaires** attendues en section internationale **en français et en langue de section**,
- justifiant d'un avis de passage dans le niveau demandé,
- postulant dans une section identique à la section d'origine (pour les élèves déjà inscrits en SI).

Conditions d'admission :

- Elèves issus d'une section internationale reconnue par le ministère de l'Éducation nationale (y compris celles du réseau AEFÉ) : admission sur dossier
- Autres élèves : admission sur dossier et sur tests écrits et oraux, en présentiel.

Les candidatures sont formulées directement auprès de l'établissement concerné :

recrutement.liv@ac-nice.fr (Lycée international de Valbonne)

recrutement.si.massena@ac-nice.fr (Lycée Masséna)